

**Procédure de qualification Aide en soins et accompagnement AFP**  
**Travail pratique individuel (TPI)**  
**Grille d'évaluation et d'appréciation du TPI**

**2023**

Nom / prénom: \_\_\_\_\_ Numéro de candidate / candidat : \_\_\_\_\_

Entreprise : \_\_\_\_\_

**Évaluation des compétences opérationnelles transversales en une fois sur l'ensemble du TPI**

Critères d'évaluation	Nb max. pts	Justification	Points
2.6 Est centré-e sur la personne dans la relation et est à l'écoute dans la situation présente.	0 - 3		
4.1 Respecte les règles de sécurité au travail et de protection de la santé.	0 - 3		
4.2 Applique les règles d'hygiène. Désinfecte les instruments et les surfaces.	0 - 3		
Aide à maintenir un environnement adapté et sûr pour les clientes et clients et participe à la mise en œuvre de mesures de prévention des accidents.	0 - 3		
5.2 Recueille l'information et la transmet.	0 - 3		
6.1 Est conscient-e de ses ressources et de ses limites ; sollicite au besoin l'aide de personnel spécialisé.	0 - 3		
<b>Nombre maximal de points</b>	<b>18</b>	<b>Nombre de points obtenus</b>	

Attribution de points (pas de demi-points) :

- 3 = complètement acquis, répond au critère, supérieure à la moyenne, travaille de manière autonome
- 2 = répond au critère mais comporte des petites erreurs, n'a pratiquement pas besoin de soutien
- 1 = partiellement réalisé, pas de rendement constant
- 0 = performances insuffisantes

**Procédure de qualification Aide en soins et accompagnement AFP**  
**Travail pratique individuel (TPI)**  
**Grille d'évaluation et d'appréciation du TPI**

**2023**

Nom / prénom: \_\_\_\_\_ Numéro de candidate / candidat : \_\_\_\_\_

Entreprise : \_\_\_\_\_

**Calcul de l'ensemble des points**

Reportez les points obtenus (sans décimales) dans le tableau ci-après :

	Nb max. pts	Points obtenus
<b>Évaluation des compétences opérationnelles transversales en une fois / de façon groupée sur l'ensemble du TPI</b>	<b>18</b>	

$$\text{Domaine C: Total situation} = \frac{30}{18} * (\text{points obtenus C})$$

<b>Total compétences transversales (30 points au maximum)</b>	
---	--

Signatures :

**Date de l'évaluation :** \_\_\_\_\_

Professionnel-le responsable : \_\_\_\_\_ Experte / Expert 1 : \_\_\_\_\_